

circonstance de la sédition des tribus de l'est et la publication de la lettre de l'Empereur, donna lieu à de nombreux commentaires. Le rétablissement de l'ordre ayant été aussi rapide que complet dans les localités rebelles, il est supposable que le voyage du gouverneur de l'Algérie se rattache uniquement à la réunion annuelle des maréchaux pour les propositions d'avancement dans les hauts grades militaires.

Parmi les rumeurs mises en circulation ces jours-ci à propos des affaires d'Italie, nous relèverons pour les démentir, celles qui ont trait à la formation d'un nouveau royaume de Naples sous l'autorité du prince Napoléon et d'un royaume du Nord de la Péninsule, ayant pour chef le prince Humbert, auquel le roi Victor Emmanuel céderait la couronne. Il n'est question de rien de pareil.

Le mariage de la princesse Anna Murat avec le duc de Mouchy n'aura lieu que le 10 décembre. Les jeunes époux passeront une partie de l'hiver au château de St Cloud, mis à leur disposition par l'Empereur.

On annonce de nouveau et cette fois positivement, le mariage de M. Emile Olivier député de la Seine, avec Mlle Bouvet lectrice de l'impératrice.

L'Empereur et l'Impératrice partent demain samedi à 2 heures pour Compiègne; où ils résideront jusqu'au 15 décembre. Il y a aussi trois séries d'invités; la première est attendue au château lundi prochain.

Le journal le Temps avait annoncé d'après l'Indépendance belge, qu'un projet d'emprunt de 2 milliards, élaborait dans les régions gouvernementales. Un communiqué adressé à cette feuille dément expressément le bruit dont elle s'est fait l'écho.

Mgr le comte de Chambord est à Fohsdorf pour un quinzaine de jours. Il doit passer l'hiver à Venise.

Le gouvernement romain est, dit-on, résolu à séculariser quelques tribunaux civils et criminels, et particulièrement le tribunal de la Consulte, où tous les juges sont des prélats qui condamnent aux galères et à mort. Ces prélats obtiennent à leur nomination une autorisation spéciale du Saint-Père.

Pour toute la Correspondance J. Reboux.

FAITS DIVERS

M. le Procureur général Dupin, sénateur, membre de l'Académie française, ancien président de la Chambre des Députés, est mort vendredi matin dans sa 83^e année.

Nous lisons dans une correspondance de Paris adressée au Nord :

On a remarqué que la plus forte souscription versée pour les victimes du choléra à Paris est la souscription de 50,000 francs de M. Greffulhe. La grande fortune du donateur explique l'importance de ce don, sans en diminuer d'ailleurs le mérite. M. Jean-Louis Greffulhe représente, en effet, le plus riche portefeuille de France; ses valeurs sont évaluées à 100 millions.

M. Greffulhe, qui, sans être banquier, fait mouvoir pour son agrément et son occupation personnelle cet immense capital, opère souvent, au grand avantage du commerce, avec un escompte inférieur à celui de la Banque de France, et peut ainsi faire échec au premier établissement de crédit.

M. Greffulhe, dont je ne louerai pas la charité, puisqu'elle est attestée par ses bonnes œuvres, est un vieillard de 80 ans passés, si l'on peut appeler vieillard un homme en pleine possession de l'énergie du corps et de l'esprit. Il a quitté l'hôtel qu'il occupait Chaussée-d'Antin, et qui vient d'être exproprié, pour se fixer dans le bel hôtel Soltykoff de la rue Saint-Arnaud, donné par l'Empereur à M. Billaud, et mis en vente après le décès du ministre.

Les neveux de M. Greffulhe sont deux des membres les plus distingués du Jockey-Club; c'est l'un d'eux qui juge d'ordinaire l'arrivée des courses de la Société d'encouragement.

On raconte que l'oncle, très courtis pour ses neveux et fidèle à l'habitude de leur donner au jour de l'an un cadeau affectueux, finit par se trouver, ces derniers temps, assez embarrassé sur le choix du présent, et qu'il les pria bonnement d'accepter, faute de mieux, une petite somme de 200,000 francs. On voit par là que les grandes fortunes et les grandes manières ne sont pas encore éteintes en France.

On lit dans l'Événement : « Il y a quelques jours, M. Prevost-Paradol allait dîner en ville, lorsqu'en chemin il se sentit atteint d'un malaise subit. Il se trouvait dans le quartier qu'habite son médecin et son ami, M. Piétry, et se rendit immédiatement, et à peine entre, ce dernier reconnut que l'éminent publiciste avait une attaque de choléra foudroyant. Il le rassura, l'accompagna chez lui et lui prescrivit une médication énergique qui a été couronnée de succès. A l'heure qu'il est Prevost-Paradol est complètement hors de danger. »

Il s'est produit samedi, à Nottingham, un incident curieux. Les policiers se sont mis en grève pour insuffisance de salaire. Ainsi que cela se pratique en Angleterre, la municipalité a requis un certain nombre de citoyens pour remplacer les sergents de ville. Heureusement qu'une transaction est intervenue et qu'on a fait

droit, dans une certaine mesure, aux réclamations des policiers; sans quoi on aurait vu à Nottingham ce phénomène : des agents de police arrêtés et conduits en prison par ceux-là même qu'ils ont l'habitude d'y conduire.

Il y a deux mois, une Anglaise d'une trentaine d'années, M^{me} Jenny Scott, vint se loger avec une petite fille de quatre ans dans un humble hôtel de la rue Butte-des-Moulins. Sa position n'était pas heureuse, et, il y a quinze jours, elle avait engagé au Mont-de-Piété une montre et une chaîne en or, sur lesquelles on lui prêta 130 fr., qui servirent en partie à payer des dettes. La petite fille était charmante et parlait assez facilement notre langue.

La semaine dernière, M^{me} Scott fut prise d'une atteinte de choléra à laquelle elle vient de succomber. La veille de sa mort, elle avait brûlé quelques papiers renfermés dans un coffret.

Ainsi abandonnée, qu'allait devenir la petite fille? Bien qu'elle ne connût aucun parent, elle demandait à retourner en Angleterre; mais ce désir était difficile à réaliser.

D'après le mystère dont s'était entourée sa mère, il n'était pas facile non plus d'établir l'identité de l'enfant. La petite Jenny se rappelait seulement qu'elle avait été élevée dans un bel appartement où venait quelquefois un monsieur qui lui faisait des caresses. Puis sa mère avait dû prendre un logement plus modeste où elle n'avait plus vu venir personne.

Déjà on parlait d'envoyer la pauvre orpheline à l'hospice des Enfants-Asistés, lorsqu'un garçon de l'hôtel de la Butte-des-Moulins eut l'idée d'emmener la petite Jenny dans un grand hôtel du quartier au Faubourg-St-Honoré, où descendent beaucoup d'Anglais riches, espérant trouver quelque personne généreuse qui se chargerait de l'enfant.

En arrivant, Jenny vit un grand monsieur, à l'air affable, qui se promenait dans le vestibule en fumant un cigare; elle l'aborda résolument et lui dit :

— Monsieur, vous êtes Anglais... Etes-vous riche?

Surpris de cette question, le gentleman examina l'enfant, et, touché de sa douce physionomie, empreinte de tristesse, il l'embrassa et lui dit :

— Oui, ma petite, j'ai de la fortune, et s'il faut le venir en aide, je le ferai.

Le garçon de l'hôtel, qui était resté à distance, s'approcha et expliqua à l'Anglais la position de l'orpheline.

— Je vous remercie de me procurer une bonne action à faire, reprit le gentleman. Voilà pour vous.

Et il remit une pièce d'or au garçon. — Ma sœur, ajouta-t-il, va descendre, et nous visiterons à ce qu'il faudra faire pour votre protégée.

Sir George Burdett, c'est le nom de ce digne gentleman, voyage avec sa sœur, qui est veuve et n'a point d'enfants. Tous deux ont voulu adopter la petite Jenny, qui avait su gagner immédiatement leur affection, et, après les formalités nécessaires, ils l'ont emmenée en Angleterre, où ils se proposent de faire quelques démarches pour découvrir l'origine de l'enfant.

Par un généreux sentiment de délicatesse qu'il est bon de citer, sir George, avant son départ, a acheté au cimetière un terrain où il a fait déposer le corps de la mère de Jenny.

Il résulte d'un rapport officiel sur les progrès de la culture du thé dans l'Assam, que, à la fin de 1864, cette province renfermait 366 domaines et 492 jardins de thé, ayant produit 1,135,700 kilogrammes de thé manufacturé. Il paraîtrait, en outre, que le nombre des travailleurs employés à la culture serait insuffisant, bien qu'il représente un chiffre de 36,238 individus. mettre les couches à nu. L'essai a parfaitement réussi, et il en résulte que, après avoir mis en réserve la quantité nécessaire pour les besoins de la compagnie Azizze, d'Alexandrie, le vice-roi se proposerait d'ouvrir les mines à toutes les nations, à un prix infiniment au-dessous du prix actuel, dans quelque dépôt que ce soit, sur les rives de la Méditerranée.

On vient de découvrir un gîte houiller très important au pied du mont Olympe, à trente milles environ de Salonique (Egypte). Il paraît que le vice-roi, ayant appris que des affreuxements de charbon se trouvaient dans le voisinage, s'est mis en possession du district désert et a immédiatement commencé les opérations pour en faire un gîte houiller et que c'était volontairement qu'il s'était constitué prisonnier. Tout porte à croire qu'il était sur le point de révéler le secret de crimes nombreux commis autrefois et que certains gens redoutaient ses aveux.

On lit dans l'Epoca du 3 novembre : Nos lettres d'Alicante nous annoncent aujourd'hui une nouvelle assez grave. Le fameux bandit Ramon Sellés, fatigué d'une vie souillée de crimes, s'était remis spontanément entre les mains des autorités et avait fait des révélations très étendues sur son passé. On l'avait incarcéré dans la prison de Novelda, et il avait témoigné de son repentir en manifestant l'intention d'éclairer la justice.

On ignore ce qui se sera passé pendant les derniers jours, après que le juge, nommé expressément pour instruire le procès, eût été mis à la retraite; mais aujourd'hui une lettre nous dit que le 31 du mois dernier Ramon Sellés s'est suicidé en rouvrant deux saignées qu'on lui avait faites récemment et en se pendait avec une corde. Le malheureux a déployé une force de volonté incroyable dans l'accom-

plissement de ce dernier crime, car il a dû être obligé de tenir ses jambes repliées sous lui jusqu'à ce que la mort vint finir sa souffrance.

Cet événement a produit une sensation très vive dans la prison, parce que la conduite de Sellés dans la prison n'avait été que celle d'un homme qui avait assuré sa liberté maintenant si, dans son impénétrable sagesse, Dieu n'en dispose autrement.

On mande de Berne que par 63 voix contre 8, le conseil national, suisse a introduit dans la constitution fédérale, sur la proposition de M. Hungerbühler (de St Gall), un article qui supprime dans toute l'étendue de la confédération les loteries et les maisons de jeu.

THEATRE de ROUBAIX

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

GASPARD HAUSER ou LE PAUVRE

IDIOT. Drame historique en quatre actes.

L'ENSEIGNEMENT MUTUEL, Comédie

vaudeville en un acte.

CHEZ UNE PETITE DAME, Comédie

vaudeville en un acte.

On commencera à 6 h. 1/2

LUNDI 13 NOVEMBRE

TROIS ÉPICIERS Comédie vaudeville en

3 actes.

LA CORDE SENSIBLE, Comédie vaude-

ville en un acte

LA CHANOINESSE.

La Farine de santé REVALESCIERE du Barry, de Londres, guérit les Gastralgies, Gastrites, Dyspepsies, Indigestions, Oppressions, Constipations, Vents, Glaires, Aigreurs, Pituites, Acidités, Dhiarées, Nausées, Vomissements, Névroses, chloroses, Insomnies, Toux, Bronchites, Asthme, Phtisie, Catarrhes, Rhumes, Rhumatismes, Faiblesse. — 60,000 cures par an. Elle économise mille fois son coût en d'autres remèdes. Du Barry et Cie, 26, Place Vendôme, Paris. En province, chez les pharmaciens et épiciers.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 novembre. Le marché a été aujourd'hui assez ferme, et les transactions ont présenté une certaine animation. La rente est toujours très recherchée. On remarque la reprise de l'Italien et du Lyon. Les magasins généraux se sont élevés de 510 à 550 fr. Les consolidés anglais sont venus sans changement à 87 7/8 à 88. Les cours ont légèrement fléchi en clôture. La rente finit à 68,40 après 68,50. L'Italien, ouvert à 64,80, a atteint 65,10. Le Mexicain s'est tenu de 48 7/8 à 49. Le Mobilier reste à 872,50 (et 885 au comptant), après 880, et l'Espagnol à 480 après 483,75. Le Lyon a repris de 816,25 pour rester à 821,75. Les autres chemins français sont fermes dans les cours d'hier. Parmi les chemins étrangers, les Lombards finissent à 403,75, les Autrichiens à 408,75, les Sardes à 208,75, les Romains à 157,50, le Saragosse à 245, le Nord d'Espagne à 187,50. Le Comptoir d'escompte est à 990. Les actions immobilières, comme celles des Transatlantiques, sont cotées 537,50 à 540.

Cours moyen au comptant : 3 0/0, 68,45 1/2, 96,32 1/2. Banque de France 3,695. Crédit foncier, 1,327,50.

Paris, 10 novembre. La tenue du marché a été encore meilleure aujourd'hui qu'hier, par suite des indices favorables pour la situation financière qui ressortent des bilans des Banques de France et d'Angleterre. C'est en vain que les vendeurs objectent l'élevation de l'escompte à Amsterdam. Les cours progressent. Les petites-Voitures sont très recherchées; elles ont fait 74 fr., mais pour fléchir ensuite à 74,50. Le privilège de cette entreprise serait racheté à des conditions qui laisseraient aux porteurs au moins le pair. Les consolidés anglais, qui étaient venus en progrès de 1/4 à la première cote, ont réactionné de 1/8 à la deuxième cote; ils restent à 88 1/2. On avait affiché aujourd'hui l'escompte à 1 1/2. Les Portugais et le Nord d'Espagne. La rente a fait 68,50 pour rester à 68,45. L'Italien reste à 65,25, son cours le plus élevé. Le Mexicain est coté 49 1/4. Le Mobilier s'est tenu de 877,50 à 883,75, et l'Espagnol de 480 à 485. Le Lyon a monté de 822,50 à 827,50. L'Orléans est à 824,25, le Nord à 1095,25, l'Est à 517,50, le Midi à 567,50, l'Ouest à 532,50. Les Lombards se sont relevés à 510. Les magasins généraux ont encore progressé de 15 fr. à 665.

Cours moyen du comptant : 3 0/0, 68,46 1/2, 96,75. Banque de France, 3,700. Crédit foncier, 1,330.

COURS DE LA BOURSE.

| | | |
|------------------|--------|--------|
| Cours de clôture | le 10 | 41 |
| 3 %/0 ancien | 68. 80 | 68. 80 |
| 4 1/2 au com. | 96. 80 | 96. 40 |

COMMERCE

Lyon, 6 novembre. — Soies et soieries. — La Condition des soies a enregistré 981 balles pesant 59,032 kilogrammes contre 624 balles pesant 38,222 kilogrammes de la semaine correspondante de 1864. Les achats importants d'étoffes, surtout en taffetas noir, effectués par les maisons anglaises, dans la dernière quinzaine, se sont encore continués cette semaine, mais dans une moindre proportion. Ce mouvement paraît toucher à sa fin. Il aura servi à déblayer les placards, et contribuera sans doute à relever le courage de notre fabrique. Les importations en soieries à New-York ont été, pendant le mois de septembre, de 2,964,111 dollars, contre 669,042 dollars pendant le mois correspondant de 1864. L'année dernière, l'Amérique fit ses achats au commencement de l'année; tandis que, cette année, elle n'a rien acheté dans les premiers mois, et c'est seule-

ment à partir de la fin de la guerre qu'elles est mise à importer précipitamment. On s'explique alors, comment, dans ce moment, elle paraisse surchargée, quoique le total des importations depuis le 1^{er} janvier, n'ait rien d'extraordinaire.

Quoi qu'il en soit, le dernier courrier n'a pas apporté de nouvelles bien satisfaisantes. Les articles rayés et écossais donnent des pertes de 20 à 30 0/0. L'article uni est délaissé.

En ce qui touche les soieries unies, qui forment le principal aliment de nos métiers, et qui nous intéressent plus particulièrement, nous constatons avec satisfaction que le chiffre de l'exportation se relève d'une manière très rapide.

Mais si l'exportation des unies est en progression, celle des autres articles est toujours en voie de recul, à l'exception pourtant des rubans dont l'exportation dépasse de 3 millions celle de l'année dernière à la même époque.

Havre, 9 novembre. — Cotons. — Le marché a continué de se raffermir sur de meilleurs avis de Liverpool; mais les affaires ont été plus calmes, les acheteurs voulant avoir d'autres dépêches indiquant que la reprise se continue. On est calme spécialement pour le disponible, qui n'offre pas de variation dans les cours. Quant au raffermissement du Madras à terme, il entravait le mouvement et l'on ne faisait presque rien ce matin, sauf un lot de mars à 172 fr. 50.

Cette après-midi, les avis anglais venant décidément meilleurs, on s'est remis avec un peu plus d'entrain aux achats. On a payé 180 fr. pour du Madras février, 117 50 pour du mars; 255 fr. pour des Pernambuco 1^{re} sorte, en mer; enfin, 257 50 pour des Louisiane, classant à peu près 1/3 strict à good middling et 2/3 middling.

Les ventes notées à quatre heures et demie vont à 1,113 balles. Laines. — Cet article est en bonne demande pour l'exportation aux Etats-Unis, ainsi que pour la fabrique, et les cours sont très fermes; depuis hier, nous avons eu à noter des affaires majeures, et il n'a pas été traité moins de 368 balles Monte-Video en soint, de 1 fr. 72 1/2 à 2 fr. le kil.

Havre, 10 novembre. — Cotons. — Nous continuons d'avoir des affaires suivies avec reprise partielle de 2 50 à 5 fr., aussi bien pour le disponible que pour le livrable. A terme, on restait acheteur de Madras février à 180 fr., et les vendeurs tenaient le même prix pour le mars; on l'a même payé cette après-midi. On a fait en outre différentes affaires qui ne sont pas cotées. Malgré cela, à quatre heures et demie, nous notons 1,615 balles de ventes.

On s'était encore raidi, cette après-midi, sur les bons avis de Liverpool et sur les dépêches de ce marché nous signalant que les avis d'Amérique y étaient favorablement interprétés.

Laines. — Dans le bloc de Monte-Video noté hier, on a compris à tort un lot de 214 balles dont la vente est encore pendante, et aujourd'hui la demande continue, et l'on a de nouveau traité 40 balles Buenos-Ayres en soint, de 2 fr. à 2 20, et 31 balles Monte-Video à 1 fr. 70.

Liverpool, mercredi soir. — Ventes, 10,000 balles; ton dédomment meilleur. Middling Amérique, de 20 d. 1/4 à 20 1/2.

Liverpool, jeudi. — Le marché ouvre avec une bonne demande et une reprise d'environ 1/2 d. sur Amérique. Voici la cote arrêtée par les courtiers: Middling d'Amérique, de 20 1/2 à 20 d. 1/4 baisse 1 1/2; fair waim roulé, 20 (hausse, 1 1/2 d.); dito ouvert, 21 3/4 (hausse, 1/4); Georgie, 20 (baisse, 1/2); Pernambuco, 22 1/2 (baisse, 1/2); Macao, 20 d. 1/2 (baisse, 1/2); Mobile, 20 3/4; Sawingid, 17 1/2 (baisse, 1 1/2); Broach, 17 1/2 (baisse, 1/4); Oomrawuttee, 17 3/4 (baisse 1 1/2); Dhollerah, 17 d. (baisse, 1 1/2); Tinnevely, 17 1/2 (baisse, 1 1/2); Comptah, 17 (baisse, 1/2); Bengale, 12 1/4 (baisse, 1/2); Madras 18 1/2 (baisse 1/4); Chine, 16 1/4 (baisse, 1 d.); Kurrachee, 12 1/2.

Liverpool, vendredi. — Ventes, 15, 1 20,000 balles; pris plus chers que les cotes. Ventes de la semaine, 57,000 briles; arrivages, 28,000 balles; consommation, 29,000 balles; exportation 15,000 balles; stock, 306,000 balles, dont 20,000 balles Amérique.

Manchester, 7 novembre. — En files pour l'exportation, nous avons eu un marché fort calme, et le peu d'offres faites ont été en nouvelle baisse. Pour la consommation, il y a eu une baisse de 2 d. sur les cours de mardi dernier.

Le marché aux tissus a été caractérisé depuis mardi dernier par un manque absolu de disposition à opérer de la part des acheteurs, et il n'y a eu que quelques offres à prix bas sans chaque jour.

Mulhouse, 8 novembre. — Les dépêches arrivées en Bourse annoncent une nouvelle baisse sur les marchés cotonniers, et font par suite fléchir nos prix.

Faute d'affaires cotées en Bourse, on peut coter nominativement: Filés mélangés : F. 6 30 à 6 50 Calicots 60 portées (16 fils) : 50 » 60 » 60 » (20 fils) : 63 » 64 » 68 » (20 fils) : 69 » 71 » 70 » (21 fils) : 75 »

Rotterdam, 8 novembre. — Laines. — Nos ventes publiques automobiles se sont faites les 6 et 7 courant, en présence d'un bon concours d'acheteurs de l'intérieur et de l'étranger. Les laines offertes par la Société de commerce néerlandaise ont été enlevées avec entrain, comme suit, selon qualité et condition : 1040 balles Buenos-Ayres.

| | |
|---------------------------------|-----------|
| Métins de 84 à 96 cents le kil. | |
| Métis I | 74 92 » » |
| II | 76 86 » » |
| III | 74 86 » » |
| IV | 68 82 » » |
| V | 66 72 » » |

2252 balles Cap. Bonnes toisous dans la pleine pirité; fines toisous de 5 à 10 au-dessus; Scoured plutôt au-dessous de la valeur de septembre à Londres.

Les toisous défectueuses à prix plus ou moins irréguliers. La Belgique, l'Allemagne et l'intérieur ont été les principaux acheteurs; il s'est fait aussi passablement pour la France, où l'emploi des B. A. et des Cap en belle qualité paraît augmenter, et quelques lots pour l'Angleterre.

Alexandrie, 7 novembre. — Coton : Marché mieux tenu; fair nouveau, 38 T; dito sur décembre, 37 T; sur janvier, 36 T.

Arrivages du jour, 10,000 cantars. Fret pour Marseille, 8 fr.

Madras, 27 octobre. — Coton Western, 235 R. ou 14 d., coté, fret et assurance; Cocanadah, 200 R., ou 11 d. 3/4.

Bombay, 28 octobre. — Coton : le Broach vaut 390 R. le candy ou 13 d. 443 la livre, avec fret, et le Dhollerah 425 R. ou 14 d. 679 dito.

Expéditions depuis le 15 octobre 15,000 b.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELES.

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses. PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLERIE, 2 fr. 60 (l'hectolitre pesant 80 k mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 75 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

FINES NOISSETTES, 1 fr. 55 (l'hectolitre pesant 80 k, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

GROSSE GAILLERIE, 2 fr. 45 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 70 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

FINES NOISSETTES, 1 fr. 50 (l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 65 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne).

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 (Au comptant sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière 33 ou au dépôt même, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

ANNONCES

Publications Légales

Dissolution de Société.

Suivant acte reçu par M^e Henri-Auguste COTTIGNY, notaire à Roubaix, soussigné, en présence de témoins le trente-un octobre mil huit cent soixante-cinq, portant cette mention :

« Enregistré à Roubaix, le quatre novembre mil huit cent soixante-cinq, folio cent quarante-trois, verso, case huit. Reçu deux francs, subvention trente centimes. »

Signé : J. Sr.

M. Adolphe Binet, négociant, demeurant à Roubaix;

M. Siméon Chéron, fondateur, demeurant à Roubaix;

Et Mme Lucie-Joseph Grulois, propriétaire, demeurant à Roubaix, veuve de M. Auguste Biset.

Agissant tant comme ayant été commune en biens avec son défunt mari que comme donataire en toute propriété de tous les biens meubles et immeubles composant la succession de son dit mari, suivant acte reçu par ledit M^e COTTIGNY, le douze avril mil huit cent soixante-quatre, enregistré le neuf juin suivant, laquelle donation a pu recevoir son exécution. M. Biset n'ayant laissé aucun héritier réservataire, ainsi que le constate en acte de notoriété dressé par le même notaire le trente-un octobre mil huit cent soixante-cinq, enregistré.

Ont déclaré que M. Biset est décédé à Roubaix le premier juin mil huit cent soixante-quatre.

Et que par suite la société en nom collectif qui existait entre mon dit sieur Biset, M. Chéron et M. Binet, pour l'exploitation d'un établissement de fonderie sous la raison sociale : BISET, CHERON ET COMPAGNIE et constituée suivant acte passé devant M^e HASSEBROUCK, notaire à Tourcoing, le seize mars mil huit cent cinquante-sept, a été dissoute de plein droit à partir dudit jour premier juin mil huit cent soixante quatre.

MM. Binet et Chéron ont été chargés de la liquidation de ladite société.

Pour extrait, Signé : H. COTTIGNY.

Formation de Société.

D'un acte reçu par M. HASSEBROUCK, notaire à la résidence de Tourcoing, canton Sud, en présence de témoins, le trente-et-un octobre mil huit cent soixante-cinq, portant cette mention :

« Enregistré à Tourcoing, le sept novembre mil huit cent soixante-cinq, folio cent, recto, case six, reçu cinq francs soixante-quinze centimes pour dixième et demi. »

Signé : A. DESCHAMPS.

Il résulte : Que M. Adolphe Binet, peigneur de laine à la mécanique, demeurant à Roubaix;

Et M. Siméon Chéron, fondateur, demeurant audit Roubaix;

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour l'exploitation d'une fonderie établie à Roubaix dans les bâtiments appartenant à M. Binet, à front de la route départementale numéro quatorze, conduisant de cette ville à Tourcoing; desquels